

ÉDITORIAL de MADAME LA MINISTRE

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sont aujourd'hui des outils qui permettent de mettre à la disposition du large public, les informations dont il a droit.

L'importance des TIC est telle qu'en 2004, à Abuja, l'ADEA avait organisé une conférence des Ministres de l'Éducation consacrée totalement aux autoroutes de l'Information et de la Communication. Les Ministres avaient pris l'engagement de tenir compte des TIC dans l'enseignement.

Je pense fermement que les TIC à l'école peuvent renverser la tendance des abandons et faire en sorte que les élèves puissent apprendre autrement. Les TIC donnent l'opportunité aux enfants de se familiariser avec l'outil informatique et de se communiquer avec les autres enfants du monde entier.

Au niveau du Ministère, la prise en compte des nouvelles technologies de l'information et de la communication se manifestent par.

- L'informatisation du Ministère avec internet,
- La publication des résultats des examens d'État sur internet,
- La gestion informatisée du corps enseignant,
- Le développement des partenariats en vue d'intégrer les TIC dans les établissements scolaires avec la coopération coréenne et la société Schlumberger.

L'Intégration des TIC à l'école répond aussi à la mise en oeuvre de l'un des axes programmatiques de la politique du Chef de l'État à savoir : « arrimer le Congo à la modernité par l'éducation ». Dans ce cadre, le projet coréen sur Brazzaville va nous permettre d'aménager 8 salles dans 8 collèges pour

l'installation des équipements, tandis qu'à Pointe Noire, au CEG Félix Tchicaya, le programme Schlumberger Excellence Éducation Développement (SEED), qui a démarré ses activités, constitue un maillon d'extension du programme d'introduction des TIC dans le système éducatif.

Outre la publication sur internet des résultats des examens par Congo Site, le partenariat avec le MEPSA va se poursuivre en 2008 dans les années à venir.

L'utilisation des TIC dans le secteur de l'éducation peut aider à corriger les limites de l'enseignement traditionnel à l'école, afin de répondre à une demande croissante et d'offrir, à un coût raisonnable, une éducation et une formation de qualité, et plaider en faveur des méthodes alternatives d'enseignement basées sur les TIC.

Le développement des TIC au sein du sous secteur de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation correspond à une volonté forte d'éduquer les jeunes pour qu'ils fassent un usage citoyen et responsable de ces technologies dans le domaine internet pour échanger, communiquer.

Rosalie KAMA NIAMAYOUA
Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, Chargée de l'Alphabétisation

